

Immobilisation

- [Transfert d'immobilisation](#)

Transfert d'immobilisation

Lors du transfert d'une immobilisation d'un établissement à un autre, et lorsque ce transfert se fait en fin ou début d'année, vous avez plusieurs possibilités :

- Transférer au 1er janvier : Le problème est que dans ce cas, il y a un jour d'amortissement affecté à l'établissement d'origine.
- Transférer au 31 décembre : Le problème est que cette fois, le jour du 31 décembre sera amorti sur l'établissement de réception
- Transférer au 31 décembre en utilisant la case à cocher. Dans ce cas, le programme effectue un traitement spécifique permettant de fixer la date au 31/12 mais en commençant les amortissements de l'établissement récepteur au 1er janvier.

Transférer au 31/12/2023

Date du transfert

Toutefois, il reste une problématique :

L'édition du tableau de contrôle utilise la date de transfert pour définir le tableau de contrôle.

Par conséquent une immobilisation sortie le 31/12 apparaîtra sur le tableau de contrôle comme transférée, avec les colonnes Avec les colonnes transferts alimentées. Hors le tableau de contrôle ne doit pas changer puisque le transfert est effectué le 31/12 à 11h59.

IMMOBILISATIONS	Taux	Date d'achat	INVESTISSEMENTS				AMORTISSEMENTS				Valeur résiduelle au 31/12/2023	
			Valeur d'achat au 01/01/2023	Achats dans l'année	Cession réforme transfert	Transferts en entrée	Valeur d'acquisition 31/12/2023	Cumul amorti au 01/01/2023	Dotation 2023	s/Cession s/réforme s/transfert		Transferts en entrée
<i>Avant le transfert</i>												
00001413/1		14/03/21	763.20				763.20	458.62	254.40		713.02	50.18
<i>Après le transfert</i>												
00001413/1		14/03/21	763.20		-763.20			458.62	254.40	-713.02		
<small>Transférée le 31/12/2023</small>												

Nous avons donc ajouté une case à cocher permettant de contourner cette problématique :

Tableau de contrôle arrêté à fin

Avec Inter-Section Edition analytique Ne pas prendre en compte les transferts au 31/12

En cochant cette case, l'édition du tableau de contrôle sera identique avant et après transfert

IMMOBILISATIONS	Taux	Date d'achat	INVESTISSEMENTS				AMORTISSEMENTS					Valeur résiduelle au 31/12/2023	
			Valeur d'achat au 01/01/2023	Achats dans l'année	Cession réforme transfert	Transferts en entrée	Valeur d'acquisition 31/12/2023	Cumul amorti au 01/01/2023	Dotation 2023	s/Cession s/réforme s/transfert	Transferts en entrée		Cumul amorti au 31/12/2023
<i>Après le transfert avec la case à cocher</i>													
00001413/1	1 LICENCES / 2059	33,33 14/03/21	763.20				763.20	458.62	254.40			713.02	50.18

Pour assurer une continuité entre le tableau de contrôle N et le tableau de contrôle N+1, il fallait également modifier le tableau de contrôle N+1. En effet, si le transfert n'apparaît plus en N, il faut qu'il apparaisse en N+1

IMMOBILISATIONS	Taux	Date d'achat	INVESTISSEMENTS				AMORTISSEMENTS					Valeur résiduelle au 31/12/2024	
			Valeur d'achat au 01/01/2024	Achats dans l'année	Cession réforme transfert	Transferts en entrée	Valeur d'acquisition 31/12/2024	Cumul amorti au 01/01/2024	Dotation 2024	s/Cession s/réforme s/transfert	Transferts en entrée		Cumul amorti au 31/12/2024
<i>Après le transfert sans la case à cocher</i>													
00001413/1	1 LICENCES / 2059	33,33 14/03/21	763.20				763.20	713.02	50.18			763.20	
<i>Après le transfert avec la case à cocher</i>													
00001413/1	1 LICENCES / 2059 Recu le 31/12/2023	33,33 14/03/21				763.20	763.20		50.18		713.02	763.20	

Dans l'édition du plan d'amortissement, l'édition a également été modifiée avec la possibilité de cocher la case *Ne pas prendre en compte les transferts au 31/12*